

# COMPTE RENDU COMMISSION REGIONALE

## DE NATATION DE COURSE

Mercredi 25 janvier 2012

Maison des sports, Orléans

Présents : Sylvie LE NOACH BOZON, CTR ; Cécile DUCHATEAU, CTR

Christophe CLEUZIOU, 18 Pt de la commission de natation ; Jean Paul ELIZONDO, membre, Sabrina CLUZEL, 36 membre ; Jean Michel LERET, 28 membre ; Alexandra CHARRIER, 41 membre ; Jean Louis BERAUDY, 37 membre, Jean Louis MORELLI, 28 membre ; Philippe BAUDRON, 45, membre (arrivé en retard) ; Michel SAUGET, Pt du comité du Centre (arrivé en retard prévu).

Absents excusés : Hervé LE NOACH, 37, Patrick GIMONET, 18, membre.

Assiste : Catherine BLOUVAC

**PREAMBULE** : Christophe CLEUZIOU présente à l'ensemble des participants ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

### I. RETOUR SUR LES COMPETITIONS REGIONALES DE DEBUT DE SAISON :

- a) Le demi-fond, ORLEANS, palais des sports : pas assez d'officiels ; problème de matériel (lignes d'eau). Pas d'autres remarques.
- b) Les championnats régionaux inter clubs, CHARTRES, piscine de l'odyssée : le nombre d'équipes... pas de remarques particulières, bon déroulement, bon encadrement pour cette compétition avec de bonnes conditions pour les nageurs.
- c) Les championnats régionaux, BLOIS, piscine Agl'eau : bonne condition pour les nageurs dans ce beau bassin de Blois ; petite incompréhension pour les récompenses notamment pour les cadets.

### II. LES AUTRES COMPETITIONS :

- a) Le championnat de l'Ouest en petit bassin, LE MANS, les Atlantides : excellent résultats des clubs de la région Centre avec un pourcentage de podiums très significatif et prometteur.
- b) Le 2<sup>ème</sup> meeting de CHARTRES, piscine de l'odyssée : rien de spécial ; de nombreux nageurs des clubs du Comité du Centre ont déjà réussi leurs minimas pour les championnats de catégories.

### III. LE COLLECTIF REGIONAL :

- a) Les retours sont excellents tant de la part des nageurs que de l'encadrement. Sylvie LE NOACH BOZON se loue de l'intérêt porté par les jeunes et du grand engouement qui a grandi au cours de la compétition. Cécile DUCHATEAU remarque aussi la bonne tenue du groupe notamment lors des entraînements.

Les autres cadres présents, Rodolphe FASSOT et Cédric COHEN ont apporté eux aussi leur présence auprès du groupe.

- b) Intervention de Jean Louis BERAUDY qui estime, qu'en raison du mode de sélection pour ce collectif des nageurs qui avaient, de base le niveau, n'ont certainement plus grand-chose à faire dans cette expérience. Il exprime un avis qui, bien sûr, « *n'engage que lui* », je cite.

#### IV. LA SELECTION REGIONALE :

- a) Rappel : la coupe de France des régions se déroulera à METZ les 18 et 19 mai 2012.
- b) A ce jour, on peut estimer que l'équipe garçons cadets n'a pas la carrure. Les cadettes seront performantes ; les filles et les garçons minimes devraient pouvoir assurer leur sélection... à confirmer.

#### V. LA POLITIQUE SPORTIVE REGIONALE :

- a) Le collectif régional : politique proposée à validation pour 4 ans.
- b) Les déplacements en commun : toujours d'actualité mais sur la base des remboursements uniquement.
- c) Le positionnement du comité régional :
1. Il doit aider à vivre « son haut niveau » : les N2, les championnats de catégorie, les championnats de France jeunes, les championnats de France. Cette notion d'aide au HN régional avait déjà été évoquée lors d'une précédente réunion de la commission sportive. Christophe CLEUZIQU rapporte des exemples où des comités ont une politique volontariste en la matière avec des exemples concrets d'aides financières.  
Il faudrait vraiment que les élus soient attentifs et motivés à cette notion concrète de participation.
  2. Les structures identifiées d'accès à la performance :
    - Les clubs : les EN TOURS, l'AC BOURGES, VIERZON N., CHARTRES MN.
    - Les autres : la section sportive départementale de l'INDRE, la section sportive universitaire (SSU).
  3. Problématique :
    - Où en est la labellisation ? ce dossier traîne en longueur et n'apporte pas, à ce jour, les espoirs attendus. Qu'en sera-t-il des aides pour les sections sportives ? Michel SAUGET

rassure les membres de la commission et assure que le dossier avance et que des réponses seront prochainement fournies. (labellisation nationale déjà en ordre de marche).

- La SSU : Christophe CLEUZIOU entame un long propos sur le passé, le présent et l'avenir de cette structure. Il note et fait remarquer que depuis plusieurs années, près de la moitié (bien plus certaines années) des nageurs de la Région participant aux Championnats de France Elite s'entraînent à la SSU.

Il est constaté que la SSU palie, notamment, un manque local devant l'indigence des clubs orléanais. La commission regrette une nouvelle fois cet état de fait et émet à nouveau le souhait d'une prise de conscience collective pour qu'ORLEANS se dote d'un club portant un projet sportif fort.

Dans les conditions actuelles que penser du positionnement du comité régional ? Il doit être clair, il faut pouvoir permettre à la SSU de fonctionner avec un cadre permanent qui assurerait une meilleure continuité. Actuellement, la situation n'est pas idéale puisque Aurélien MARTIN partage son emploi du temps entre la SSU et un club ; un stagiaire assurant l'encadrement de l'entraînement le soir... ce n'est pas tenable dans le temps...

Christophe CLEUZIOU fait remarquer sans jugement aucun que le comité ne possède pas dans l'ensemble de ses salariés un seul cadre sportif chargé de l'entraînement.

Un retour est fait sur la labellisation. Ce concept de labellisation s'appuie essentiellement sur la notion de club ; label club formateur, label club national...

La réflexion doit se poursuivre quant au positionnement de la SSU par rapport à tout le positif qui a été évoqué ci-dessus.

4. Accès des nageurs aux structures : c'est encore un sujet déjà évoqué lors d'une précédente commission ; extrait : « **A ce stade de la réflexion des idées opposées divergent sur le principe d'appartenance du nageur à son club d'origine ou au club labellisé support. Pour les uns, le nageur DOIT RESTER LICENCIE à son club d'origine et pour les autres, il doit SIGNER une licence au club d'accueil. La 1<sup>ère</sup> idée est de dire qu'il faut avancer vers un projet social, sportif et attractif pour le nageur, ne pas regarder en arrière et de l'autre, l'idée est de dire qu'il ne doit pas avoir cette forme « d'obligation ». Dans cette hypothèse, le Comité régional devra avoir la volonté affichée et affirmée d'aide (droit d'adhésion au club d'accueil par exemple... ou autre à voir). Il faut que la Région ait la volonté de « garder » les nageurs ».**

- Les membres de la commission réaffirment ce concept et invitent les élus du comité à revoir ce dossier important et à valider cette requête.
- Les nageurs ayant le niveau doivent pouvoir accéder facilement et naturellement aux structures repérées de la région Centre.
- Il n'est pas normal que des nageurs quittent la région pour aller s'inscrire dans des structures hors région Centre. C'est un véritable désaveu. Le cas s'est encore récemment produit et pire puisque l'entraîneur lui-même a non seulement laissé faire mais a même encouragé la mutation. C'est une bien basse position.

- Une des actions du comité régional pourrait se situer dans une reconnaissance de ces clubs formateurs et sections sportives comme Centres Régionaux d'Entraînement, de façon à pouvoir dissocier d'avec le club et permettre ainsi de garder sa licence. Tout cela bien sûr associé à une définition claire des conditions d'application de cette règle.

**5. La plaquette d'information :**

- Cette plaquette concerne les structures précitées. Elle doit être préparée et bouclée dans les meilleurs délais (distribution au meeting Gilbert Bozon). Cécile DUCHATEAU se charge de ce travail.

**VI. CONCLUSION :**

Il faut que ce projet d'organisation régionale soit formalisé. Il est fortement souhaité que les élus soient conscients de cette volonté de progrès affichée par la commission sportive.

La commission souhaite que tout le monde tire le bateau dans le même sens.

**VII. QUESTIONS DIVERSES :**

- a) Le pot de départ de Jean Louis MORELLI : après 25 ans passés en région Centre, Jean Louis quitte la région pour aller s'installer à SORGUES dans le midi. Bon vent à lui et plein de réussite !!!

Les membres de la commission, les CTR et Catherine BLOUVAC remettent à Jean Louis un cadeau sous forme de bon d'achat FNAC.

- b) Jean Louis BERAUDY annonce aux membres de la commission qu'il se verra attribuer prochainement la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports. Bouteilles à prévoir lors de la prochaine commission !!!

Fin de réunion 22h15.

Le rédacteur du présent CR, Jean Louis BERAUDY